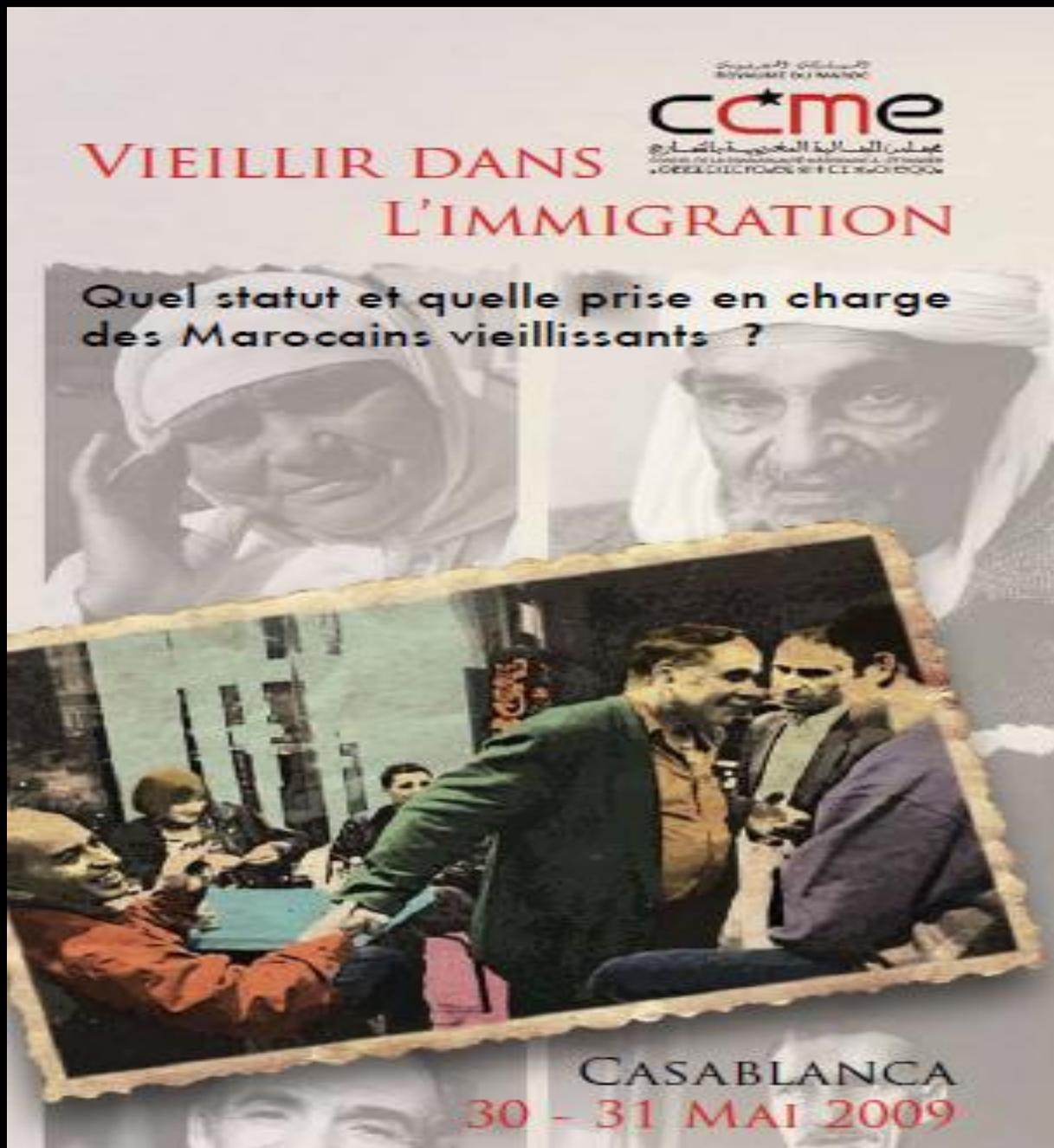


Séminaire
Vieillir dans l'immigration
Quel statut et quelle prise en charge des Marocains
vieillissants ?

DOSSIER DE PRESSE



Communiqué de presse

VIEILLIR DANS L'IMMIGRATION

Quel statut et quelle prise en charge des Marocains vieillissants ?

Casablanca, Hôtel Farah Golden Tulip, 30 - 31 mai 2009

Séminaire organisé en partenariat avec

L'Observatoire Gérontologique des Migrations en France
Migration et développement
Association des retraités marocains de France
Association des mineurs marocains du Nord-Pas-de-Calais
Association *Les Chibanis*
Café social *Ayyem Zamen*
El Ghorba, France
Association Solid, Pays-Bas
Le Salon des Marocains âgés (MOS)
Association des Marocains âgés de Tilburg
Association des Marocains retraités de l'étranger
Association des Anciens Travailleurs de Renault-Billancourt de l'Île Seguin

Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) organise les 30 et 31 mai 2009, en partenariat avec une douzaine d'associations de migrants marocains âgés résidant à l'étranger, un séminaire international à Casablanca intitulé « Vieillir dans l'immigration : quel statut et quelle prise en charge des marocains vieillissants? ».

Institution qui a pour mission principale d'élaborer des avis et recommandations sur les enjeux de l'émigration et convaincu de l'importance de la question du vieillissement des Marocains à l'étranger, le CCME a mis en place un programme de réflexion qui doit aboutir à des préconisations concrètes. Ce séminaire en est un des temps forts.

La problématique de la prise en charge des migrants marocains âgés constitue d'ores et déjà un véritable enjeu et un défi tant pour les sociétés de résidence que pour la société marocaine et un réel enjeu de politique publique. Considérant le vieillissement progressif de dizaines

de milliers de migrants marocains, le phénomène ne peut que s'amplifier.

Compte tenu des contextes souvent difficiles dans lesquels les migrants retraités ont passé leur vie professionnelle, leur situation se caractérise souvent par une grande précarité. Les systèmes de protection dont ils peuvent bénéficier sont loin d'être harmonisés et de fortes disparités existent entre pays. L'accès aux droits est soumis à de nombreux aléas.

Ce séminaire rassemblera des chercheurs, des institutions publiques et des associations et de spécialistes de la question de la retraite, venant de six pays d'immigration (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas) et du Maroc même. Il comptera également la présence de plusieurs ministres marocains, M. Jamal Rhmani, Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Mohamed Ameer, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger et Mme

Nouzha Skalli, Ministre du développement social, de la famille et de la solidarité.

Cette rencontre a pour objet de faire un état des lieux sur cette réalité sociale, de confronter les pratiques, et de proposer les premiers éléments d'une politique publique cohérente en vue d'une meilleure prise en charge des migrants âgés en cohérence avec une politique publique de droit commun.

Un hommage sera rendu à ces pionniers de l'émigration par la présentation en marge du séminaire de deux expositions photographiques : « Cela commence par ... vieillesse de travailleurs immigrés, France 1994-1997 » de l'artiste Philippe Brault à la Scala à Casablanca et celle de Leila Bousnina « 125 fg du temple » à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc à Rabat.

Contact : Sylvie Tailliez
06 61 30 78 54
sylvietaillez@gmail.com

VIEILLIR DANS L'IMMIGRATION

Quel statut et quelle prise en charge des Marocains vieillissants ?

CASABLANCA
30 - 31 MAI 2009

Séminaire organisé en partenariat avec :

L'Observatoire Gérontologique des Migrations en France - Migration et développement - Association des retraités marocains de France - Association des mineurs marocains du Nord-Pas-de-Calais - Association Les Chibanis, France - Café social Ayyem Zamen, France - El Ghorba, France - Association - Solid, Pays-Bas - Le Salon des Marocains âgés (MOS), Pays-Bas - Association des Marocains âgés de Tilburg, Pays-Bas - Association des Marocains retraités de l'étranger - Association des Anciens Travailleurs de Renault-Billancourt de l'Île Seguin

➤ 30 MAI 2009

➔ 08H30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H00 ➔ 10H00 : SÉANCE D'OUVERTURE
M. Jamal Rhmani, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

INTRODUCTION AUX TRAVAUX : Mme Amina Ennceiri, Présidente du groupe de travail Approche genre et nouvelles générations, CCME

10H00 ➔ 10H15 : PAUSE CAFÉ

10H15 ➔ 13H00 : PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE
RETRAITÉ(E)S MAROCAIN(E)S EN EUROPE : CONTEXTE JURIDIQUE, INSTITUTIONS ET RÉALITÉS SOCIALES

Président : M. Bachir Hamdouch, Professeur à l'Université Mohammed V, consultant à la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger

- La sécurité sociale des retraités marocains en Europe au regard des législations nationales et des conventions internationales, M. Mohamed Benhssaine, Professeur de droit à l'Université Abdelmalek Essâadi de Tétouan, Maroc

- Les immigrés marocains âgés en France, approche sociodémographique, M. Alain Rozenier, Direction des recherches sur le vieillissement, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), France

- Le statut juridique des retraités marocains face à la question de la discrimination indirecte, M. Zouhair Aboudahab, Docteur en droit, avocat au barreau de Grenoble, France

- Les retraités marocains en Belgique, Mme Nathalie Perrin, politologue au Centre d'études de l'ethnicité et des migrations, Liège, Belgique

Les droits des citoyens marocains dans le système de sécurité sociale espagnole

- Introduction et approche générale, M. Fernando López Huerta, Secrétaire Général de l'Institut National de la Sécurité Sociale (INSS), Espagne

- Le cadre réglementaire de protection sociale : présentation détaillée des principales prestations, M. Antonio Vicente Combres, Conseiller au Secrétariat Général de l'Institut National de la Sécurité Sociale (INSS), Espagne

- La situation aux Pays-Bas : M. Abdellatif Maaroufi, chercheur, consultant, Centre CABO, Pays-Bas

- Le contexte socio-économique des retraités marocains en Allemagne, M. Rahim Hajji, sociologue au Sachverständigenrat deutscher Stiftungen für Integration und Migration (SVR) GmbH, Allemagne

- Le système de sécurité sociale en Grande-Bretagne, Mme Alice Tligui, consultante, Grande-Bretagne

13H00 ➔ 14H 30 : PAUSE DÉJEUNER

14H30 ➔ 17H00 : ☒ Table ronde 1 : LES RETRAITÉS, ENTRE INSTITUTIONS ET MOBILITÉS
Président : M. Jamal Lahoussaine, Président de l'association Migration et développement

- Vieillir au risque de l'immigration : le cas des Marocains résidents en France, M. Omar Samaoli, Docteur en anthropologie, Enseignant-chercheur, Observatoire Gérontologique des Migrations en France, France

- Le rite funéraire d'intégration, entre retour post mortem et enracinement, M. Yacine Chaib, sociologue, Directeur régional de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) Picardie, France

- La situation des retraités marocains en établissement pour personnes âgées, Mme Nadège Bartkowiak, Directrice d'établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD), France

- Pratiques d'entraide et recours aux institutions : quel soutien pour les migrants âgés? Mme Sylvie Carbonnelle, socio-anthropologue, groupe de recherches «Ages, Temps de vie, Vieillesse» et Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire asbl, Institut de Sociologie - Université Libre de Bruxelles, Belgique

- Anciens combattants marocains, oubliés de l'histoire ou traitements indigènes et discriminations directes, M. Ali El Baz, Coordinateur de l'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF), France

17H00 ➔ 17H15 : PAUSE CAFÉ

17H15 ➔ 18H30 : ☒ Table ronde 2 : FEMMES RETRAITÉES : QUELLES SPÉCIFICITÉS ?
Présidente : Mme Souad Talsi, membre du groupe de travail Approche genre et nouvelles générations, CCME

- Le vieillissement des immigrées marocaines : quelles perspectives ?, Mme Fatima Mesdali, socio-anthropologue, responsable de l'unité « Femmes, jeunesse et migration » à l'Institut Universitaire de Recherche Scientifique (IURS), Maroc

- La vieillesse des femmes marocaines et l'accès aux droits, M. Abdellatif Maaroufi, chercheur, consultant, Centre CABO, Pays-Bas

- Femmes marocaines en France à l'âge de la retraite : état des lieux et perspectives de recherches, Mme Fatima Ait Ben Lmadani, sociologue, chargée de mission au CCME

➤ 31 MAI 2009

9H00 ➔ 10H30 : ☒ Table ronde 3 : LE CONTEXTE JURIDIQUE ET SOCIAL DES RETRAITES AU MAROC

Présidente : Mme Mina Rhouch, rapporteur du groupe de travail Approche genre et nouvelles générations, CCME

- L'enquête Nationale sur les personnes âgées, M. Said Azemmam, démographe Centre d'études et de recherches démographiques (CERED), Haut Commissariat au Plan (HCP), Maroc

- Vision prospective du régime des retraités au Maroc, M. Thami Yahyaoui, Adjoint au directeur des assurances et de la prévoyance sociale (DASP), Ministère de l'Economie et des Finances, Maroc

- Les retraités entre prise en charge sociale et résilience, M. Abdelkrim Belhaj, Universitaire, Université Mohammed V - Agdal, Rabat, Maroc

- Les retraités marocains : anciens et nouveaux profils. Quelles structures pour une retraite sereine ? Mme Soumaya Nâamane Guessous, Sociologue, professeur à l'Université Hassan II, Casablanca, Maroc

- Les institutions marocaines face aux émigrés retraités, M. Mohamed Afifi, Directeur de la stratégie à la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS), Maroc

10H30 ➔ 11H00 : PAUSE CAFÉ

11H00 ➔ 13H00 : TRAVAUX EN DEUX ATELIERS PARALLÈLES : SOLIDARITÉ ET EXPÉRIENCES INNOVANTES : L'ACTION DES ASSOCIATIONS

- Atelier 1

Présidente : Mme Najat Azmy, Membre du groupe de travail Cultures, éducations et identités, CCME
Rapporteurs : M. Abderrahim Errabai, Président de l'Association des retraités marocains en France, France ; Mme Véronique Manry, chargée de mission au CCME

- Atelier 2

Président : M. Abdellah Samate, Président de l'Association des mineurs marocains du Nord - Pas-de-Calais, France
Rapporteurs : Mme Nathalie Perrin, politologue au Centre d'études de l'ethnicité et des migrations, Liège, Belgique ; Mme Ahlame Rahmi, chargée de mission au CCME

Avec la participation de :

Mme Zineb Doulfikar, Directrice, Association Les Chibanis, France
M. Moncef Labidi, Directeur, Café social Ayyem Zamen, France
M. Jamal Lahoussaine, Président, Association Migration et développement, France-Maroc
M. Abdelouahab El Amri, Président, Association Solid, Pays-Bas
M. Mohamed Amri, Association des Anciens Travailleurs de Renault-Billancourt de l'Île Seguin (ATRIS), France
M. Abdelkader Amali, Président, Association des Marocains âgés de Tilburg, Pays-Bas
M. Akka Ghazi, Président, Association des Marocains retraités de l'étranger, Maroc
M. Mohamed Sayem, Consultant, Fondation de soutien aux émigrés qui retournent dans leur pays d'origine (SSR Berkane), Maroc
Mme Rachida El Idrissi, Responsable de projet « Seniors sans frontières » à Saint-Gilles, Belgique
M. Kjartan Sveinsson, chercheur-analyste, Runnymede Trust, Grande-Bretagne
M. Abderrahim Errabai, Président de l'Association des retraités marocains en France, France
M. Boualam Azahoum, Travailleur social, Président, Association El Ghorba, France

13H00 ➔ 14H30 : PAUSE DÉJEUNER

14H30 ➔ 16H00 : ☒ Table ronde finale : DÉFIS, PROBLÉMATIQUES ET PISTES D'ACTION
Président : M. Abdelouahed Khouja, Secrétaire Général du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Discutant : M. Mohamed Malki, Chef de projet, Association Accordages, France

Avec la participation de :

M. Abderrahim Errabai, rapporteur de l'Atelier 1
Mme Nathalie Perrin, rapporteur de l'atelier 2
M. Abdellatif Chaouite, sociologue, rédacteur en chef de la revue *Ecarts d'identité*
M. Omar Samaoli, Docteur en anthropologie, Enseignant-chercheur, Observatoire Gérontologique des Migrations en France, France

16H00 ➔ 16H15 : PAUSE CAFÉ

16H15 : SÉANCE DE CLÔTURE :
Mme Nouzha Skalli, Ministre du Développement social, de la famille et de la solidarité

M. Mohammed Ameer, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger

M. Driss El Yazami, Président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger

Les Marocains résidant à l'étranger retraités ne veulent pas être assistés

Entretien avec M. Driss El Yazami, président du Conseil de la communauté marocaine à l'étrange



- Les Marocains émigrés dans les pays arabes et en Afrique et qui ne bénéficient de système de protection.
- Les retraités marocains revendiquent la reconnaissance de leur pays d'origine.
- Une campagne d'information sera lancée auprès des Marocains résidant à l'étranger rentrés définitivement au pays.

Le Soir : Quelle constat faites-vous, tant que CCME, de la situation des Marocains résidants à l'étranger troisième âge?

Driss El Yazami : D'une manière générale, le débat public en Europe sur « l'intégration » des jeunes issus de l'immigration a occulté le destin et le vécu de leur père. Le vieillissement des premières générations est un phénomène en expansion : chaque jour, des milliers de Marocains émigrés parviennent à l'âge de la retraite dans les anciens pays d'immigration (France, Belgique, ...) et bientôt en Espagne ou en Italie. Il y a en outre des situations très diversifiées : certains sont relativement bien couverts, passent leur retraite dans leur famille et d'autres, notamment ceux qui n'ont pas de regroupement familial et qui vivent dans la solitude, avec de maigres retraites, dans un aller-retour incessant entre pays de résidence et terre d'origine. Il y a aussi toute la problématique du temps de la retraite : comment l'occuper alors même que l'on a vécu par le travail et pour le travail ? Comment s'informer de ses droits ? Se réadapter au Maroc si on a décidé de rentrer ? Rapatrier tous les droits ? Il y a, et ce n'est pas un mince problème, la couverture sociale et la retraite pour les Marocains émigrés dans les pays arabes et en Afrique et qui ne bénéficient de système de protection. Il y a enfin, phénomène totalement méconnu, de la féminisation : des milliers de femmes émigrées retraitées et qui rencontrent elles aussi les mêmes problèmes, mais de manière amplifiée et plus douloureuse.

Le Soir : C'est donc pour susciter la réflexion sur cet état des lieux que vous organisez, les 30 et 31 mai à Casablanca un séminaire autour du statut et de la prise en charge des Marocains vieillissants. Quel en été le principal objectif ?

Driss El Yazami : Ce séminaire a été organisé en partenariat avec douze associations de retraités marocains d'Europe et c'est déjà en soi un révélateur des mutations radicales en cours au sein de l'émigration : il s'agit de retraités actifs qui se mobilisent pour la défense des droits dans leurs pays respectifs et qui formulent à l'égard du Maroc une immense demande de reconnaissance à la fois en termes de droits, mais aussi sur le plan symbolique. Il s'agissait donc pour le CCME de répondre à cette demande et de faire un diagnostic avec les intéressés et d'élaborer avec eux les recommandations que nous pouvons faire en tant qu'institution consultative. Nous voulions aussi que ce séminaire soit un espace de dialogue entre experts, institutions européennes chargées des retraités et pouvoirs publics marocains, qui ont répondu largement. Outre les représentants de la CNSS, Mme Nouzha Skalli et MM. Jamal Rhmani et Mohamed Ameer ont participé à nos travaux. Mais aussi les associations de retraités marocains.

A l'issue de ce séminaire, les participants ont proposé entre autres, les premiers éléments d'une politique publique cohérente devant assurer une meilleure prise en charge des migrants âgés ». de quoi s'agit-il exactement ?

Driss El Yazami : Les participants ont décidé de créer un comité de liaison des associations de retraités marocains qui se réunira dès début juillet avec le concours du CCME et ont proposé la tenue d'une conférence annuelle entre ce comité de liaison, les ministères concernés et l'ensemble des institutions comme la CNSS ou les caisses de retraites. Cette rencontre permettrait de faire un état régulier des problèmes et des solutions mises en place ou à imaginer. Dans l'immédiat, il s'agit aussi de lancer une campagne d'information auprès des anciens émigrés rentrés définitivement ou de leurs ayants droit qui n'ont pas réclamé leurs droits accumulés lors de la période d'émigration. Leur nombre dépasse les 50 000 et l'association Migration et Développement mène à cet égard une action pionnière qu'il faut soutenir et amplifier. Une stratégie nationale plus ambitieuse est évidemment nécessaire. Elle doit intégrer la ratification de certaines conventions (avec la France), l'achèvement des négociations avec d'autres pays (l'Italie) et surtout la réflexion sur les conditions à rassembler pour réussir le retour de ceux et celles qui le voudraient. Cette stratégie doit aussi intégrer la dimension de la mémoire : ces générations veulent transmettre leur histoire. C'est la raison pour laquelle nous avons accueilli il y a quelques semaines la caravane des anciens de Renault et que nous accueillons l'été qui vient deux autres expositions. Mais il ne faut jamais oublier me semble-t-il une idée centrale : ces retraités ne veulent pas être traités en population assistée. Ils veulent être des retraités citoyens, comme par exemple cette association de Tilburg aux Pays-Bas qui veut construire une maison de retraite au Maroc, pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs compatriotes d'ici.

Propos recueillis par Leila Hallaoui.

Recherche libre
Mots clés OK
Recherche avancée
Vendredi 12 Juin 2009

AL BAYANE

Fondateur : Ali Yata - Directeur de la publication: Ahmed Zaki



Le ministère de l'Intérieur veille à examiner toutes les plaintes, loin de toute considération politicienne, selon Benmoussa...

[Annonces Google](#)

[2M Maroc](#)

[Consulter Offres Emploi](#)

[Emploi Maroc](#)

[Emploi](#)

National

news

International

Plaidoyer pour une meilleure prise en charge sociale des émigrés marocains âgés

Régional

Société

La problématique de la prise en charge des émigrés marocains âgés constitue un véritable enjeu et un défi tant pour les pays d'accueil que pour leur pays d'origine, ont souligné samedi à Casablanca les orateurs réunis en séminaire sur le sujet.

Economie

Lors de cette rencontre de réflexion sur le thème "Vieillir dans l'immigration : quel statut et quelle prise en charge des marocains vieillissants", organisée par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), en partenariat avec une douzaine d'associations d'émigrés âgés résidant à l'étranger, les intervenants ont indiqué que l'appréhension de cette problématique est devenue aujourd'hui urgente d'autant que les systèmes de protection sociale en faveur des migrants dans les pays d'accueil ne sont pas harmonisés et condamnent une certaine frange des marocains résidants à l'étranger à la précarité.

Culture

Page jeunes

Sport

Santé

Conscient de cette situation, le gouvernement a mis en œuvre une stratégie nationale de réforme du système de retraite, et ce, pour améliorer les conditions des marocains résidants à l'étranger, retraités et actifs, et combler les lacunes dont souffre leur couverture sociale, a souligné Jamal Rhmani, ministre de l'emploi et de la formation professionnelle.

Divers

Insolite

Dans une allocution lue en son nom, il a mis en avant l'extraordinaire capacité des marocains résidant à l'étranger à s'intégrer dans leur environnement d'accueil et à surmonter toutes les difficultés dans leur vie professionnelle, surtout en ces temps de crise financière internationale.

Entretien

Auto

Le ministre a rappelé, à ce propos, la signature d'une convention entre son département et le ministère délégué chargée de la communauté marocaine résidant à l'étranger dans le but d'améliorer leurs conditions et de protéger leurs droits.

Histoire

Création

D'où, pour Driss El Yazami, Président du CCME, l'importance de cette rencontre qui vise à dresser l'état des lieux sur le vieillissement des émigrés marocains, de confronter les pratiques et surtout de proposer les premiers éléments d'une politique publique cohérente et ce, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des migrants âgés.

NEWS

► Grippe porcine: l'OMS consulte ses experts sur une annonce de pandémie

► Crash AF 447: Air France "pas convaincu" que les sondes soient la cause

News lettre

Entrer votre Email pour recevoir les dernières informations

OK

Et d'indiquer que son conseil, conscient de l'importance de la question du vieillissement des marocains résidant à l'étranger, a mis en place un programme de réflexion qui devrait aboutir à des propositions concrètes pour remédier à ce phénomène qui commence à prendre une allure prégnante et inquiétante.

Amina Enneceiri, membre du CCME et Présidente du groupe de travail "genre et nouvelles générations", a d'emblée souligné la complexité de la question, surtout au vu des fortes disparités qui existent entre les pays d'accueil en matière de couverture sociale.

Et de rendre un vibrant hommage aux retraités marocains, "pionniers des vagues migratoires qui ont à la force de l'âge contribué au développement et à la prospérité des pays d'accueil et qui aujourd'hui meurent dans une indifférence quasi-générale".

Ce séminaire réunit des représentants d'institutions publiques et d'associations, ainsi des spécialistes de la question venant de six pays d'immigration : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne et Pays-Bas.

En marge de ce séminaire, un hommage sera rendu aux pionniers de l'émigration par deux expositions photographiques, l'une de l'artiste Philippe Brault à la Scala (Casablanca) et l'autre de Leïla Bousnina à la Bibliothèque Nationale du Royaume à Rabat.

31/5/2009



COMMENTAIRE



IMPRIMER



RETOUR



ENVOYER A UN AMI

Recherche libre
Mots clés OK
Recherche avancée
Vendredi 12 Jun 2009

AL BAYANE

Fondateur : Ali Yata - Directeur de la publication: Ahmed Zaki

Le ministère de l'Intérieur veille à examiner toutes les plaintes, loin de toute considération politicienne, selon Benmoussa...
[Annonces Google](#) [Appartement Maroc](#) [Immobilier Maroc](#) [Location Voitures Maroc](#) [Casablanca](#)

- National
- International
- Régional
- Société
- Economie
- Culture
- Page jeunes
- Sport
- Santé
- Divers
- Insolite
- Entretien
- Auto
- Histoire
- Création

National
Intervenant au séminaire sous le thème «Vieillir dans l'immigration» : Ameer : La couverture sociale des MRE, une des priorités du ministère
Le ministre délégué chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger, a affirmé dimanche à Casablanca que la couverture sociale des migrants marocains surtout celle des personnes âgées constitue l'une des priorités de son département.
Intervenant lors de la séance de clôture d'un séminaire sous le thème «Vieillir dans l'immigration : quel statut et quelle prise en charge des marocains vieillissants», le ministre a indiqué que son département, soucieux d'améliorer les conditions des marocains résidants à l'étranger, retraités et actifs, a signé une convention avec le ministère de l'emploi et de la formation en vue de conjuguer leurs actions pour revoir les différents instruments de coopération liant le Maroc et les pays d'accueil.
Et d'ajouter que son ministère a également procédé au renforcement des effectifs des services sociaux dans les consulats et aussi sur le plan logistique et ce, en vue d'assurer à cette frange d'immigrés un meilleur encadrement et les sortir de l'isolement et de la précarité.
Il a mis en avant dans ce sens les efforts déployés par son département au profit des familles précarisées en prenant en charge les frais de transfert des personnes décédées au Maroc et aussi en révisant à la baisse jusqu'à 85 % le taux d'imposition en matière de dédouanement au profit des retraités immigrés marocains.
Mme Nouzha Skalli, ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, a, pour sa part, indiqué que le nombre de la communauté marocaine résidant à l'étranger en moins de 15 ans se situe entre 1.300.000 et 3.300.000, ajoutant que le nombre des personnes âgées de plus de 60 ans est de plus de 2.376.000 dont 1.243.000 de femmes (statistiques de 2004).
Dans le but d'améliorer la couverture sociale des personnes âgées et de les aider aussi à acquérir un logement, elle a fait savoir que son département a mis en oeuvre une stratégie baptisée «Le Maroc de toutes les générations» et ce, pour la période 2008-2012, indiquant que le Maroc compte aujourd'hui 42 établissements dédiés aux personnes âgées relevant de son département et qui fournissent leurs prestations en faveur de 2.200 personnes.

NEWS
► Grippe porcine: l'OMS consulte ses experts sur une annonce de pandémie
► Crash AF 447: Air France "pas convaincu" que les sondes soient la cause

News lettre
Entrer votre Email pour recevoir les dernières informations
 OK

Sondage

Elle a également annoncé la création prochaine de 16 centres sociaux pour l'accueil et la prise en charge des personnes âgées. En clôture de ce séminaire de deux jours, organisé par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), en partenariat avec une douzaine d'associations de migrants âgés résidant à l'étranger, M. Driss El Yazami, Président du CCME, a donné lecture aux recommandations approuvées par les participants appelant à approfondir la réflexion sur le phénomène du vieillissement des migrants marocains et aussi à la nécessité de mettre en oeuvre une stratégie nationale en matière d'accompagnement et de couverture sociale de cette frange de la population marocaine. Autres recommandations, la création d'un réseau de coordination entre l'ensemble des associations marocaines militant en faveur des personnes âgées immigrées et aussi l'organisation régulière de rencontres de réflexion associant ces associations et les ministères concernés. Ce séminaire a permis de dresser l'état des lieux sur le vieillissement des migrants marocains, de confronter les pratiques et surtout de proposer les premiers éléments d'une politique publique cohérente et ce, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des migrants âgés. Ont pris part à cette rencontre des représentants d'institutions publiques et d'association ainsi que des spécialistes de la question venant de six pays d'immigration, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Outre le volet réflexion, ce séminaire a été marqué par l'organisation de deux expositions photographiques, une de l'artiste Philipe Brault à la Scala (Casablanca) l'autre de Leïla Bousnina à la Bibliothèque Nationale du Royaume (Rabat), et ce en guise d'hommage aux pionniers de l'émigration marocaine. (MAP).

2/6/2009



La couverture sociale des MRE, une des priorités du ministère

Ajouté le lundi 1 Juin 2009



Le ministre délégué chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger, a affirmé dimanche à Casablanca que la couverture sociale des migrants marocains surtout celle des personnes âgées constitue l'une des priorités de son département.

Intervenant lors de la séance de clôture d'un séminaire sous le thème "Vieillir dans l'immigration : quel statut et quelle prise en charge des marocains vieillissants", le ministre a indiqué que son département, soucieux d'améliorer les conditions des marocains résidants à l'étranger, retraités et actifs, a signé une convention avec le ministère de l'emploi et de la formation en vue de conjuguer leurs actions pour revoir les différents instruments de coopération liant le Maroc et les pays d'accueil.

Et d'ajouter que son ministère a également procédé au renforcement des effectifs des services sociaux dans les consulats et aussi sur le plan logistique et ce, en vue d'assurer à cette frange d'immigrés un meilleur encadrement et les sortir de l'isolement et de la précarité. Il a mis en avant dans ce sens les efforts déployés par son département au profit des familles précarisées en prenant en charge les frais de transfert des personnes décédées au Maroc et aussi en révisant à la baisse jusqu'à 85 pc le taux d'imposition en matière de dédouanement au profit des retraités immigrés marocains.

Mme Nouzha Skalli, ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, a, pour sa part, indiqué que le nombre de la communauté marocaine résidant à l'étranger en moins de 15 ans se situe entre 1.300.000 et 3.300.000, ajoutant que le nombre des personnes âgées de plus de 60 ans est de plus de 2.376.000 dont 1.243.000 de femmes (statistiques de 2004).

Dans le but d'améliorer la couverture sociale des personnes âgées et de les aider aussi à acquérir un logement, elle a fait savoir que son département a mis en œuvre une stratégie baptisée "Le Maroc de

toutes les générations" et ce, pour la période 2008-2012, indiquant que le Maroc compte aujourd'hui 42 établissements dédiés aux personnes âgées relevant de son département et qui fournissent leurs prestations en faveur de 2.200 personnes.

Elle a également annoncé la création prochaine de 16 centres sociaux pour l'accueil et la prise en charge des personnes âgées.

En clôture de ce séminaire de deux jours, organisé par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), en partenariat avec une douzaine d'associations de migrants âgés résidant à l'étranger, M. Driss El Yazami, Président du CCME, a donné lecture aux recommandations approuvées par les participants appelant à approfondir la réflexion sur le phénomène du vieillissement des migrants marocains et aussi à la nécessité de mettre en œuvre une stratégie nationale en matière d'accompagnement et de couverture sociale de cette frange de la population marocaine.

Autres recommandations, la création d'un réseau de coordination entre l'ensemble des associations marocaines militant en faveur des personnes âgées immigrées et aussi l'organisation régulière de rencontres de réflexion associant ces associations et les ministères concernés.

Ce séminaire a permis de dresser l'état des lieux sur le vieillissement des migrants marocains, de confronter les pratiques et surtout de proposer les premiers éléments d'une politique publique cohérente et ce, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des migrants âgés. Ont pris part à cette rencontre des représentants d'institutions publiques et d'association ainsi que des spécialistes de la question venant de six pays d'immigration, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

Outre le volet réflexion, ce séminaire a été marqué par l'organisation de deux expositions photographiques, une de l'artiste Philippe Brault à la Scala (Casablanca) l'autre de Leïla Bousnina à la Bibliothèque Nationale du Royaume (Rabat), et ce en guise d'hommage aux pionniers de l'émigration marocaine.

MAP



Expatriés en Afrique ?

Solution Mondiale en Soins de Santé Offre et Souscription
www.alphacare.eu

[ACCUEIL](#)

[MEMBRES](#)

[PETITES ANNONCES](#)

[FORUM](#)

[ANNUAIRE](#)

[Annonces Google](#)

[Couverture](#)

[La Piscine](#)

[Maladie](#)

[Droit](#)

Medical Centre en Israël

Traitement medical de qualite pour patients du monde entier - SHEMER
www.Shemere.co.il/fr

Offres d'Emploi

Des milliers d'annonces, tous secteurs confondus, toutes régions!
Emploi.fr.Ask.com

Brault-matériels

caterpillar occasion reconditionn détachées export afrique
www.brault-materiels.com

[Index des forums Maroc - Forum MRE](#)

[France/Maroc](#)

[La couverture sociale des MRE, une des priorités du ministère \(M. Ameur\)](#)

Parcourir ce sujet : 1 Utilisateur(s) anonymes

[Bas](#) [Précédent](#) [Suivant](#)

S'e

Options du sujet

Affichage

bentag

MRE régulier



Inscrit:
21/05/2006 15:54

Groupe :
membres

Messages: **167**

OFFLINE

La couverture sociale des MRE, une des priorités du ministère (M. Ameur)

La couverture sociale des MRE, une des priorités du ministère (M. Ameur)

Casablanca- Le ministre délégué chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger, a affirmé la couverture sociale des migrants marocains surtout celle des personnes âgées constitue l'une des priorités.

Intervenant lors de la séance de clôture d'un séminaire sous le thème "Vieillir dans l'immigration : la charge des marocains vieillissants", le ministre a indiqué que son département, soucieux d'améliorer la situation des migrants résidants à l'étranger, retraités et actifs, a signé une convention avec le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle pour revoir les différents instruments de coopération liant le Maroc et les pays d'accueil.

Et d'ajouter que son ministère a également procédé au renforcement des effectifs des services sociaux sur le plan logistique et ce, en vue d'assurer à cette frange d'immigrés un meilleur encadrement et le meilleur cadre de vie.

Il a mis en avant dans ce sens les efforts déployés par son département au profit des familles précaires : frais de transfert des personnes décédées au Maroc et aussi en révisant à la baisse jusqu'à 85 pc le taux de dédouanement au profit des retraités immigrés marocains.

Mme Nouzha Skalli, ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, a, pour sa part, indiqué que la communauté marocaine résidant à l'étranger en moins de 15 ans se situe entre 1.300.000 et 3.300.000 personnes âgées de plus de 60 ans est de plus de 2.376.000 dont 1.243.000 de femmes (statistiques de 2005).

Dans le but d'améliorer la couverture sociale des personnes âgées et de les aider aussi à acquérir un meilleur cadre de vie, son département a mis en oeuvre une stratégie baptisée "Le Maroc de toutes les générations" et ce, par le biais de la création de centres sociaux pour l'accueil et la prise en charge des personnes âgées, indiquant que le Maroc compte aujourd'hui 42 établissements dédiés aux personnes âgées relevant de la couverture sociale qui fournissent leurs prestations en faveur de 2.200 personnes.

Elle a également annoncé la création prochaine de 16 centres sociaux pour l'accueil et la prise en charge des personnes âgées.

En clôture de ce séminaire de deux jours, organisé par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger avec une douzaine d'associations de migrants âgés résidant à l'étranger, M. Driss El Yazami, Président du Conseil, a recommandé les recommandations approuvées par les participants appelant à approfondir la réflexion sur le phénomène des migrants marocains et aussi à la nécessité de mettre en oeuvre une stratégie nationale en matière de couverture sociale de cette frange de la population marocaine.

Autres recommandations, la création d'un réseau de coordination entre l'ensemble des associations r

des personnes âgées immigrées et aussi l'organisation régulière de rencontres de réflexion associant ministères concernés.

Ce séminaire a permis de dresser l'état des lieux sur le vieillissement des migrants marocains, de proposer les premiers éléments d'une politique publique cohérente et ce, en vue d'assurer une me migrants âgés.

Ont pris part à cette rencontre des représentants d'institutions publiques et d'association ainsi que de venant de six pays d'immigration, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne et les Pay

Outre le volet réflexion, ce séminaire a été marqué par l'organisation de deux expositions photograph Brault à la Scala (Casablanca) l'autre de Leila Bousnina à la Bibliothèque Nationale du Royaume (Rab: aux pionniers de l'émigration marocaine.

http://www.map.ma/fr/sections/last_so ... la_couverture_social/view

 **Transférer**

 **Haut**  **Précédent**  **Suivant**

S'enregistrer pour contribuer

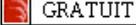


Immobilier à Dubai riad marrakech - riad maroc immobilier marrakech Portail marocain

Marruecos
Digital

Top 1000

1 Meknes-net.com ouazzane.net Eljadida.ma Khouribga Nahdaweb riad marrakech Actualité Maroc

Cuisine Marocaine Londres Tamanrasset immobilier casablanca 1 2    Alger Immobilier ecotourisme
DubaiNews 3 Thaïlande Tetouan Riad Marrakech Immobilier Marrakech Referencement Site Maroc Blog marocain Maghrebspace
Somalie essaouira Riad essaouira Japon Dubai |

MAROC

Plaidoyer pour une meilleure prise en charge sociale des émigrés marocains âgés

Ce fut lors d'un séminaire qui a eu lieu à Casablanca (Maroc) du 30 au 31 mai dernier et qui a pour objectifs, selon la MAP, «de dresser l'état des lieux sur le vieillissement des migrants marocains, de confronter les pratiques et surtout de proposer les premiers éléments d'une politique publique cohérente et ce, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des migrants âgés».

La problématique de la prise en charge des émigrés marocains âgés constitue un véritable enjeu et un défi tant pour les pays d'accueil que pour leur pays d'origine, ont souligné samedi 30 mai à Casablanca les orateurs réunis en séminaire sur le sujet.

Lors de cette rencontre de réflexion sur le thème "Vieillir dans l'immigration : quel statut et quelle prise en charge des marocains vieillissants", organisée par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), en partenariat avec une douzaine d'associations d'émigrés âgés résidant à l'étranger, les intervenants ont indiqué que l'appréhension de cette problématique est devenue aujourd'hui urgente d'autant que les systèmes de protection sociale en faveur des migrants dans les pays d'accueil ne sont pas harmonisés et condamnent une certaine frange des marocains résidants à l'étranger à la précarité.

Conscient de cette situation, le gouvernement a mis en œuvre une stratégie nationale de réforme du système de retraite, et ce, pour améliorer les conditions des marocains résidants à l'étranger, retraités et actifs, et combler les lacunes dont souffre leur couverture sociale, a souligné M. Jamal Rhmani, ministre de l'emploi et de la formation professionnelle.

Dans une allocution lue en son nom, il a mis en avant l'extraordinaire capacité des marocains résidant à l'étranger à s'intégrer dans leur environnement d'accueil et à surmonter toutes les difficultés dans leur vie professionnelle, surtout en ces temps de crise financière internationale.

Le ministre a rappelé, à ce propos, la signature d'une convention entre son département et le ministère déléguée chargée de la communauté marocaine résidant à l'étranger dans le but d'améliorer leurs conditions et de protéger leurs droits.

D'où, pour M. Driss El Yazami, Président du CCME, l'importance de cette rencontre qui vise à dresser l'état des lieux sur le vieillissement des émigrés marocains, de confronter les pratiques et surtout de proposer les premiers éléments d'une politique publique cohérente et ce, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des migrants âgés.

Et d'indiquer que son conseil, cons-

cient de l'importance de la question du vieillissement des marocains résidants à l'étranger, a mis en place un programme de réflexion qui devrait aboutir à des propositions concrètes pour remédier à ce phénomène qui commence à prendre une allure prégnante et inquiétante.



Mme Amina Enneceiri, membre du CCME et Présidente du groupe de travail "genre et nouvelles générations", a d'emblée souligné la complexité de la question, surtout au vu des fortes disparités qui existent entre les pays d'accueil en matière de couverture sociale.

Et de rendre un vibrant hommage aux retraités marocains, "pionniers des vagues migratoires qui ont à la force de l'âge contribué au développement et à la prospérité des pays d'accueil et qui aujourd'hui meurent dans une indifférence quasi-générale".

Ce séminaire réunit des représentants d'institutions publiques et d'associations, ainsi des spécialistes de la question venant de six pays d'immigration : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne et Pays-Bas.

En marge de ce séminaire, un hommage fut rendu aux pionniers de l'émigration par deux expositions photographiques, l'une de l'artiste Philippe Brault à la Scala (Casablanca) et l'autre de Leïla Bousnina à la Bibliothèque Nationale du Royaume à Rabat.

Intervenant lors de la séance de clôture de ce séminaire, le 31 mai dernier, le ministre délégué chargé de la communauté marocaine résidant à l'étran-

ger, a indiqué que son département, soucieux d'améliorer les conditions des marocains résidants à l'étranger, retraités et actifs, a signé une convention avec le ministère de l'emploi et de la formation en vue de conjuguer leurs actions pour revoir les différents instruments de coopération liant le Maroc et les pays d'accueil.

Et d'ajouter que son ministère a également procédé au renforcement des effectifs des services sociaux dans les consulats et aussi sur le plan logistique et ce, en vue d'assurer à cette frange d'immigrés un meilleur encadrement et les sortir de l'isolement et de la précarité.

Il a mis en avant dans ce sens les efforts déployés par son département au profit des familles précarisées en prenant en charge les frais de transfert des personnes décédées au Maroc et aussi en révisant à la baisse jusqu'à 85 pc le taux d'imposition en matière de dédouanement au profit des retraités immigrés marocains.

Mme Nouzha Skalli, ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, a, pour sa part, indiqué que le nombre de la communauté marocaine résidant à l'étranger est passé, en moins de 15 ans, de 1.300.000 à 3.300.000, ajoutant que le nombre des personnes âgées de plus de 60 ans est de plus de 2.376.000 dont 1.243.000 de femmes (statistiques de 2004).

Dans le but d'améliorer la couverture sociale des personnes âgées et de les aider aussi à acquérir un logement, elle

a fait savoir que son département a mis en œuvre une stratégie baptisée "Le Maroc de toutes les générations" et ce, pour la période 2008-2012, indiquant que le Maroc compte aujourd'hui 42 établissements dédiés aux personnes âgées relevant de son département et qui fournissent leurs prestations en faveur de 2.200 personnes.

Elle a également annoncé la création prochaine de 16 centres sociaux pour l'accueil et la prise en charge des personnes âgées.

En clôture de ce séminaire de deux jours, organisé par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), en partenariat avec une douzaine d'associations de migrants âgés résidant à l'étranger, M. Driss El Yazami, Président du CCME, a donné lecture aux recommandations approuvées par les participants appelant à approfondir la réflexion sur le phénomène du vieillissement des migrants marocains et aussi à la nécessité de mettre en œuvre une stratégie nationale en matière d'accompagnement et de couverture sociale de cette frange de la population marocaine.

Autres recommandations, la création d'un réseau de coordination entre l'ensemble des associations marocaines militant en faveur des personnes âgées immigrées et aussi l'organisation régulière de rencontres de réflexion associant ces associations et les ministères concernés.

Source: MAP



Nouzha Skalli (Photo: A. El Fouladi)

شيخوخة مغاربة المهجر: هل من رؤية لوضعيتهم؟

نظم مجلس الجالية المغربية بالخارج يومي 30 و 31 ماي 2009، بشراكة مع عدد من جمعيات المهاجرين المغربية المسنين المقيمين بالخارج، مناظرة دولية بمدينة الدار البيضاء بعنوان "الشيخوخة في المهجر: أية وضعية وأي تكفل بالمغاربة المسنين؟".

وقد شهد هذا اللقاء حوارا هاما تم تتويجه بالعديد من التوصيات حول وضعية المغاربة المتقاعدين بالخارج وحول ضمان حقوقهم، وكذلك مراجعة الاتفاقيات التي تجمع المغرب بالعديد من البلدان الأوروبية، منها فرنسا على الخصوص، حتى يسمح لهؤلاء المتقاعدين بنقل حقوقهم نحو المغرب دون إلزامهم بالإقامة بالمهجر. وزيرة التنمية الاجتماعية والأسرة والتضامن نزهة الصقلي أشارت في تدخلها الى أن ظاهرة شيخوخة الساكنة أصبحت عالمية وتمس المغرب وجاليته بالخارج من الجيل الأول، مؤكدة أن عددا من القطاعات الحكومية معنية بقضية الشيخوخة، مما يتطلب تظافر الجهود في هذا المجال.

كما أن الوزارة بصدد عرض برنامج على الحكومة حول الدخل والتقاعد، الصحة، السكن وظروف العيش ودور المسنين في المجتمع، وضرورة خلق مراكز للمسنين الذين ليست لهم عائلات تأويهم. أما محمد عامر الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بالجالية المغربية المقيمة بالخارج محمد عامر فقد أكد أن موضوع الشيخوخة تنقاسمه عدة قطاعات. لكن ليست هناك لحد الآن سياسة واضحة وتنسيق بين الإدارات المغربية حول الموضوع. وأن هذه الفئة لها فضل كبير على المغرب في كل ما وصل إليه الآن في العديد من المجالات، والتي ساهمت في تنمية البلاد والدفاع عن قضاياها بالخارج، كما أنها عوضت غياب الدولة في العدي من القطاعات بالخارج، وأضاف الوزير أن اهتمامنا بها هو من باب العدالة ورد الجميل، وأنه على رأس أولويات الوزارة الفئات في وضعية صعبة: المتقاعدين، النساء، السجناء، المهاجرون بدون وثائق إقامة، ومن واجبنا مواكبتهم ومرافقتهم. كما أن الحكومة أخذت قرار نقل المسنين الذين توفوا بالخارج من الذين لا يتوفرون على الإمكانيات لذلك.

كما أكد الوزير أنه باتفاق مع وزارة التشغيل، تم اقتراح تحيين الاتفاقيات التي تخص الضمان الاجتماعي والتغطية الصحية مع العديد من البلدان، ووضع اتفاقيات مع البلدان التي لا تتوفر عليها وزير التشغيل والتكوين المهني جمال اغماني أكد في كلمته التي بعث بها إلى المشاركين في هذه الندوة أن من أهداف اللقاء الخروج بأرضية ستكون الموجه الرئيسي لإطلاق جملة من الأبحاث الميدانية حول الهجرة في جميع مناحيها، وأضاف، كم تحتاج بلادنا لمثل هذه البحوث في هذا السياق الاقتصادي والاجتماعي المطبوع بإعادة تفاعل جديد مع المهاجرين المغاربة، والدعوة إلى استثمار كفاءاتهم والدفع بمسلسل تنمية بلادنا.

وفي إطار النهوض بأوضاع وشؤون المغاربة المقيمين بالخارج، تم توقيع اتفاقية تعاون بين وزارة التشغيل والتكوين المهني والوزارة المكلفة بالجالية المغربية بالخارج لضمان وصيانة حقوق مغاربة العالم، وخاصة الفئات الاجتماعية في وضعية هشّة، سواء عن طريق تطوير وتحيين الاتفاقيات الثنائية بين المغرب وبلدان الإقامة في مجال الضمان الاجتماعي، أو من خلال إنجاز دراسات وأبحاث في الموضوع، مشيرا الى إشكالية إصلاح أنظمة التقاعد التي تعتبر محط اهتمام وموضوع جدل في العديد من دول العالم التي تعرف تدهورا في البنية الديمغرافية بسبب انخفاض مؤشر

الخصوبة، وارتفاع معدل الأمل في الحياة وتزايد نسبة الشيخوخة، مما تنتج عنه صعوبة في ضمان توازن الأنظمة التي تعتمد مبدأ التوزيع، وبالتالي ضمان استمراريتها ونجاحتها.

رئيس مجلس الجالية المغربية بالخارج إدريس اليازمي أعلن في ختام هذه الندوة حول "الشيخوخة في الهجرة" أن المجلس يعمل كشبكة، وأضاف أنه لا يمكن وضع مقاربة بدون التفكير في كل فئات الهجرة وكل الأجيال، ليختم قوله أن المجلس هو فضاء للحوار بين الجمعيات المغربية بالهجرة وبين أعضاء الحكومة وذلك من أجل مغرب جديد، مؤكدا أنه لا بد من سياسة لحفظ الذاكرة، ولابد من نقل هذه الذاكرة للأجيال المقبلة سواء بالهجرة أو المغرب . وتدخل هذه الندوة في إطار سلسلة الندوات التي يعقدها مجلس الجالية حول عدة مواضيع من أجل إعداد الآراء والتوصيات حول رهانات الهجرة، خاصة رهان الشيخوخة الذي شارك فيه العديد من المختصين والجمعيات العاملة في مجال الهجرة من المغرب، إسبانيا، فرنسا، ألمانيا، بريطانيا، بلجيكا، وهولندا.

كما تم تكريم رواد الهجرة من خلال معرضين للصور الفوتوغرافية على هامش أشغال المناظرة حول شيخوخة الهجرة بفرنسا 1967-1994 للفنان فليب برويل بقاعة سكاله بالبيضاء وليلى بوسنينة بالمكتبة الوطنية بالرباط.

يوسف لهالي